

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 52

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 10 Février 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Action "Insertion des mères de famille en difficulté" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association des Equipes de Saint Vincent de Martigues

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'insertion
0413319866**

PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008, le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et, à ce titre, il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

La demande présentée dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elle est portée par une association.

L'action relève de l'accompagnement social.

Les personnes relevant de cet accompagnement social sont des bénéficiaires rencontrant des difficultés faisant obstacle à toute démarche d'insertion sociale et professionnelle, telles que des problèmes de santé par exemple.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2014-2016. Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

Pour toutes ces actions la collectivité a convenu de financer en participant pour la première partie aux dépenses de structure et pour la seconde partie aux résultats obtenus, selon l'action. En aucun cas il ne s'agit de subvention de fonctionnement de ladite association.

Dans ce cadre, l'association des Equipes de Saint-Vincent-de-Martigues propose l'action intitulée : « **Insertion pour les mères de famille en difficulté** » sur le territoire d'Istres/Martigues/Marignane/Vitrolles. Cette action concerne principalement les communes de Port-de-Bouc, Martigues et Saint-Mitre : elle prévoit d'accueillir 75 mères de famille dont 60 Bénéficiaires du RSA (BRSA).

Implantée depuis 1985 à Port de Bouc, l'association des Equipes de Saint-Vincent-de-Martigues est forte d'une longue expérience en matière d'insertion sociale.

En effet, l'association est reconnue par les partenaires sociaux en tant que lieu de permanences d'accueil et sociales. Elle dispense aussi des aides alimentaires, gère un vestiaire et assure la domiciliation de personnes sans domicile administratif.

Enfin, l'association intervient dans le domaine du logement à travers les mesures ASELL.

L'action s'adresse à des femmes en situation de grande précarité souvent isolées et fragilisées financièrement.

A cet effet, les objectifs de cette action consistent à :

- favoriser l'insertion des mères de familles par l'éducation en économie sociale et familiale dans la cadre d'un apprentissage d'une autonomie budgétaire et alimentaire ;
- mobiliser les BRSA afin de construire un parcours d'insertion sociale dans le cadre de la contractualisation ;
- éviter l'assistanat permanent et l'exclusion ;

- optimiser la mixité culturelle et sociale entre la communauté gitane et maghrébine prépondérante sur le territoire. Cette dynamique interculturelle assure une meilleure connaissance de l'autre.

Afin de cibler les participants volontaires, l'association travaille en partenariat avec les services sociaux de Martigues, Port-de-Bouc, Saint-Mitre, les Maisons Départementales de la Solidarité (MDS) et les CCAS des villes précédemment citées, la CAF et le lieu d'accueil A.P.D.L.

L'action se déroule à raison **d'une séance collective** de 3 heures répartie en 2 temps :

- un temps de fabrication d'une recette culinaire économique ;
- un temps de partage, d'information sur les thématiques de la vie quotidienne suivantes :
 - 1) Hygiène et équilibre alimentaire ;
 - 2) Gestion du budget alimentaire et familial ;
 - 3) Education à la consommation ;
 - 4) Endettement ;
 - 5) Prévention santé (dépistage bucco-dentaire, addiction contraception..) ;
 - 6) Information parentalité / éducation des enfants/ relations intrafamiliales ;
 - 7) Accès maintien dans le logement ;
 - 8) Maîtrise de l'outil informatique.

Des entretiens individuels ponctuent également le stage en début, milieu et fin de l'action. Le cas échéant, ces derniers sont proposés en fonction des problématiques évoquées.

La participation au groupe et le suivi individualisé assurent un soutien budgétaire, éducatif sanitaire et socioprofessionnel. En effet, l'action a pour fondement de sortir les mères de famille de leur isolement en leur permettant d'acquérir de l'autonomie dans leur quotidien.

Les BRSA disposent de matériel de cuisine, de couture et de 4 ordinateurs afin de mettre en pratique leur apprentissage. Des livrets pédagogiques sur chaque thématique leur sont également remis afin de garder un support nécessaire à leur vie quotidienne.

Le coopérative alimentaire apporte une aide matérielle aux personnes qui œuvrent à sa gestion (rangement et distribution des denrées) et qui bénéficient de la distribution alimentaire. Cet outil complémentaire permet aux Conseillères en Economie Sociale de mettre en application les conseils et les choix proposés aux stagiaires afin de gérer leur quotidien.

Cette action a pour finalités principales :

- **sur le plan social et budgétaire**, il s'agit de permettre aux personnes d'avoir une autonomie dans leur quotidien et de mieux gérer les charges de la vie courante tout en s'appropriant l'environnement local et les divers dispositifs administratifs.
- **sur le plan éducatif et santé**, l'action consiste à permettre aux mères de familles de se positionner différemment dans leur rôle parental et dans leur vie conjugale, grâce aux thèmes abordés en collectif ;
- **sur le plan socioprofessionnel**, l'action vise l'initiation des BRSA à l'informatique, par l'intermédiaire d'ateliers collectifs, afin de faciliter le retour à l'emploi (rédaction de CV, inscription à Pole emploi).

Le bilan final de l'action 2015 atteste les résultats suivants :

- 6 groupes de stagiaires dont 56 BRSA ont été accueillis (75% résident à Port-de-Bouc et 65% représentent des familles monoparentales) ;
- les problématiques rencontrées concernent l'accès au logement pour 40% des participants et l'endettement pour 50% d'entre eux. Le travail d'accompagnement s'est articulé prioritairement autour d'une plus grande autonomie administrative ;
- 50% des BRSA sont en situation de précarité budgétaire (dette locative ou crédits à la consommation) : 8 stagiaires ont soldé une dette et les autres participants connaissent des difficultés amoindries dans la gestion du quotidien ;
- la coopérative alimentaire reste un outil majeur dans l'accompagnement budgétaire des mères de familles. Elle allie la mise en pratique de conseils lors des ateliers cuisine et la gestion mensuelle du budget (prévision mensuelle des achats alimentaires et de l'aide alimentaire octroyée par l'association ;
- les thématiques abordées ont permis à 4 femmes d'inscrire leurs enfants en crèche, à 6 participantes d'inscrire leurs enfants à la cantine et à la plupart d'entre elles d'entamer une démarche d'accès aux soins (dentaires, diététiques..) ;
- 82% des stagiaires n'ont pas de qualification et 72% n'ont jamais travaillé. L'accompagnement a permis à 11 stagiaires de retrouver une formation ou un emploi à temps partiel (CDDI, CDD).

Le bilan intermédiaire de l'action 2016 couvrant la période du 01/02/2016 au 30/06/2016 atteste les éléments suivants :

- 38 BRSA ont été accueillis et 20 BRSA ont participé à l'action : 80% des personnes sont issues de Port de Bouc, 60% sont des familles monoparentales, 75% des stagiaires souhaitent sortir de l'isolement et 25% désirent obtenir un soutien au regard de difficultés liées à la vie quotidienne ;
- Les 20 BRSA cumulent plusieurs freins : santé, accès au droits, mobilité et difficultés financières.
- Par un travail transversal entrepris avec les référents sociaux, la communication des informations, la diversité des ateliers et les interventions de partenaires extérieurs ont été constatées. Les thèmes abordés ont été les suivants :
 - 1) **le volet financier** : 12 stagiaires ont bénéficié d'une aide éducative et budgétaire leur assurant un solde de dette, une sollicitation d'échéancier ou une amélioration de leur budget. En effet, 6 stagiaires ont amélioré leur quotidien et 8 participants ont constitué une épargne ;
 - 2) **la famille** : les interventions de professionnels ont permis d'aborder les relations parents/enfants, l'adolescence ou bien encore les violences conjugales. Les stagiaires se sont saisiés des informations afin d'évoquer leurs problèmes et le relais avec le référent social a été opéré. Ainsi 2 personnes ont été accompagnées vers des services spécialisés (police, justice, éducation) et 7 mères ont inscrit leurs enfants au temps d'activités périscolaires et centre aéré ;
 - 3) **la santé** : domaine souvent négligé par les femmes : les interventions de différents spécialistes (dentiste, gynécologue, psychologue) ont accru la notion de prévention et la nécessité d'une prise en charge ;

- 4) **la culture** : la connaissance de l'environnement culturel du territoire, l'accès aux loisirs, la fréquentation des Centres Sociaux, les sorties familiales (Zoo de la Barben, Arles Antique, Seaquarium du Grau de Roi) ont été constatés ;
- 5) **l'insertion professionnelle** : l'illétrisme, le manque de qualification constituent des freins à l'utilisation de l'informatique aussi un des objectifs de l'emploi consiste en l'accès à Pole Emploi, la Caf, la CPAM, l'orientation vers des actions de type ACTIS ou SAS Diagnostic. 4 anciennes stagiaires ont été embauchées en CDDI.
- 6) **le logement** : 4 stagiaires ont été relogés

Par conséquent, il est proposé de renouveler cette action du 01/02/2017 au 31/01/2018

PROPOSITIONS ET FINANCEMENT

Il vous est proposé d'accorder une somme de **60.000,00 €** à l'Association des Equipes de Saint-Vincent-de-Martigues pour l'action « Insertion des mères de famille en difficulté » selon la proposition énoncée dans le tableau ci-après :

| Organisme | Période | Territoire des PI | Nombre de personnes bénéficiaires du RSA | Montant de l'aide du Département 2017 Cofinancements Montant de l'aide 2016 | Dossier N° GSU Date CTD Projet |
|---|--------------------------------|--|--|--|--|
| Association des Equipes de Saint-Vincent-de-Martigues <u>Adresse</u> : Chez Mme PIN Lucienne - 12, Impasse des Pins – LAVERA 13500 Martigues <u>Nom de la Présidente</u> : Madame Odile GUEZ | 01/02/2017 au 31/01/2016 | Pôle 9 Istres /Martigues /Vitrolles/ Marignane | 60 | 60.000,00 € <u>Cofinancements</u> : CAF : 2.850,00 <u>Intercommunalité</u> : 6.000,00€ Etat : 35.000,00 € <u>Montant financé en 2016</u> : 70 000,00€ pour 70 BRSA | 2015.10/177 INS 000719 09/12/2016 Renouvellement de la convention 2016 avec une diminution du montant de la subvention. |

Décomposition du montant de la subvention:

- les dépenses de personnel à hauteur de 54 153,00€, soit 1,51 ETP de CESF
- des frais de fonctionnement à hauteur de 5847,00 €

La participation de la collectivité qui s'élève à 60.000,00 €, soit 33,32 % du budget doit permettre l'accompagnement de 60 BRSA.

L'action est cofinancée par des fonds propres de l'association pour 5.500,00 €, la CAF à hauteur de 2850,00 €, les communes de Martigues, Saint-Mitre-les-Remparts, Port-de-Bouc et de Fos-sur-Mer à hauteur de 6.000,00 €, l'ASP à hauteur de 35.000,00 €, les autres recettes à hauteur de 4.098,00 € et une part du bénévolat chiffrée à 56.600,00 €.

La dépense d'un montant total de 60.000,00€ sera imputée sur le chapitre 017 du budget départemental.

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL